

Groupe de liaison Police de l'APSAM

Réunion du 22 septembre 2022

Compte
rendu

Réunion tenue le jeudi 22 septembre 2022, de 8 h 30 à 15 h. Hôtel Delta Trois-Rivières

Étaient présents :

| Nom | Organisation | Nom | Organisation |
|---------------------------------------|----------------|---|--------------|
| Patrick Lalonde | ADPQ | Pierre Lamarre | FPPVQ |
| Dominique Roberge Catherine Sirois | APPQ | Anne-Marie Bolduc | MSP |
| Amélie Trudel | APSAM | Patrick Roy | SPSherbrooke |
| Daniel Prud'homme | APSSAP | François Duguay | SPVGatineau |
| Caroline Monette | CNESST | Stéphane Dumont | SPVM (RP) |
| Joanie Prince | ENPQ | Sébastien Talbot | SPVQ |
| François Lemay | FPMQ | Frédéric St-Denis Geneviève St-Hilaire | SQ |
| Evens Guercy | FPPM | | |
| Patrick Lepage | FPP Terrebonne | | |
| Invités | | | |
| Christine Lamarche | APSAM | Marc Fournier | APSAM |
| Pascal Gagnon | APSAM | Annie-Claude Larivière | APSAM |
| Marie-Hélène Poirier | IRSST | | |

Était absent :

| Nom | Organisation | Nom | Organisation |
|------------------|-----------------|--------------------|--------------|
| Nicolas Veilleux | FPP Châteauguay | François Labrecque | SPVM |
| | | | |

1. Mot de bienvenue et adoption de l'ordre du jour

La bienvenue est souhaitée à tous. La rencontre commence vers 8 h 30. Il y a plusieurs changements au sein du groupe de liaison.

Nous accueillons de nouveaux membres, soient :

- Patrick Lalonde de l'Association des directeurs de police du Québec (en remplacement de Jean-Claude Roch et auparavant de Éric Racette).
- Frédéric St-Denis de la Sureté du Québec (en remplacement de Geneviève St-Hilaire).
- Evens Guercy de la Fraternité des policiers et des policières de Montréal (en remplacement de Éric Vermette).
- Caroline Monette de la CNESST (en remplacement de Jean-Pierre Jobin).
- Dominique Roberge de l'Association des policières et policiers provinciaux du Québec (en remplacement de Alphée Simard).
- François Lemay de la Fédération des policiers municipaux du Québec (en remplacement de Carl Laneuville).
- Joanie Prince de l'École nationale de police du Québec (en remplacement de Eric Boucher).
- Faycal Djelidi, représentant paritaire du SPVM (en remplacement de Steeve Lagueux et Marie-Josée Clément).
- Anne-Marie Bolduc du ministère de la Sécurité publique (en remplacement de Marie-Chantale Pellerin).

Nous en profitons pour remercier tous les gens ayant siégé jusqu'à récemment au groupe de liaison Police. Leur précieuse collaboration au cours des dernières années a été très appréciée.

Marc Fournier, nouveau directeur général de l'APSAM, assiste à la rencontre pour se présenter et faire connaissance avec les membres.

Christine Lamarche et Pascal Gagnon de l'APSAM, conseillers en prévention de l'APSAM, sont également présents pour présenter des dossiers, ainsi que Marie-Hélène Poirier de l'IRSST. Annie-Claude Larivière, conseillère à l'APSAM, se joindra en Teams pour présenter le dossier de la Prévention de la noyade.

Amélie Trudel rappelle le cadre de référence des groupes de liaison. Les membres des groupes de liaison représentent l'ensemble de la communauté policière. Ils ont comme rôle premier de guider l'APSAM dans ses priorités d'action et doivent assurer la communication des informations avec les autres services et les membres qu'ils représentent.

L'ordre du jour est présenté et adopté tel quel.

2. Présentation du nouveau directeur général de l'APSAM

Marc Fournier, nouveau directeur général à l'APSAM, se présente. Monsieur Fournier a été directeur de la santé et de la sécurité de la Ville de Québec et membre du Conseil d'administration de l'APSAM pendant plusieurs années. Il est heureux de se joindre à l'équipe.

3. Tour de table

Tous se présentent à tour de rôle.

4. Suivi des rencontres 29 avril 2019, 21 avril 2020, 4 juin 2020

Mis à part les sujets à l'ordre du jour, quelques points de suivi de la rencontre du 29 avril 2019 sont discutés:

- **Projet Phénix** : Un service mentionne que ce projet se poursuit. Le chercheur a fait une demande d'élargissement de la clientèle, ce qui a été accepté. Un suivi sera fait à la prochaine rencontre.

- **Lombalgie chez les policiers du Québec** : La Sureté du Québec a autorisé l'APSAM à diffuser les fiches de prévention sur le sujet aux services de police. Amelie Trudel assurera la diffusion auprès des services de police municipaux lors de demandes.
- **Retour au travail à la suite d'une absence pour un trouble de santé mentale courant lié au travail des policiers** : le financement des projets de recherche à l'IRSST a été arrêté durant la pandémie. Plusieurs services et organismes ont envoyé des lettres d'appui à ce projet. Amélie Trudel a mentionné à la chercheuse qu'elle était invitée à donner un suivi à cette demande si c'était nécessaire.
- **Campagne de sensibilisation sur le déplacement d'urgence au SPVG** :
 - o Amélie validera si c'est toujours d'actualité et pertinent.

En 2020, il y a eu 3 groupes de liaison (mars, avril et juin) et 2 webinaires qui portaient en quasi-totalité sur les mesures liées à la COVID. Les comptes rendus sont déposés sur la page Police.

En 2021, il n'y a pas eu de groupe de liaison formel, sinon des communications relatives à la COVID.

5. Stress post-traumatique chez les policiers

a. Commentaires sur le colloque du 21 septembre 2022

Le colloque sur le stress post-traumatique chez les intervenants d'urgence a eu lieu le 21 septembre 2022, à Trois-Rivières. Rappelons que cet événement, initialement prévu en 2020, a dû être reporté en raison de la pandémie. Le colloque a permis de rassembler, en virtuel et en présence, plus de 500 personnes. Les commentaires sont extrêmement positifs.

Il est mentionné que la combinaison entre les présentations des intervenants, des chercheurs et des milieux de travail a permis de voir comment peut se mettre en place la prévention et concrétiser des actions. Le fait d'organiser et de publier les informations va aider les milieux à avancer.

Il y a encore des enjeux entourant l'indemnisation. Certains nous parlent de policiers qui décident de prendre des congés différés ou de quitter la profession plutôt que de faire une demande d'indemnisation et possiblement répondre à des contestations. Les démarches liées à l'indemnisation sont parfois difficiles pour les policiers déjà fragilisés. Un service mentionne que, depuis la mise en place d'action en prévention du trauma, on constate qu'il n'y a pas ou peu de contestation de dossier en indemnisation. D'ailleurs, dans les documents de l'APSAM, il y a une note qui parle du fait que le milieu de travail doit assurer une cohérence entre les pratiques de gestion des absences et de prévention.

b. Présentation des nouveaux outils

Le développement d'outils complémentaires au contenu « stress post-traumatique » déjà publié sur notre site Web est bien amorcé. Un plan d'action a été publié pour l'ensemble des clientèles des intervenants d'urgence. Les outils suivants, adaptés à la clientèle policière, ont aussi été ajoutés sur notre site Web : un outil d'auto-évaluation, un exemple de protocole de prise en charge après un événement potentiellement traumatique et un document sur les bonnes pratiques de soutien. Ces documents visent à soutenir les milieux dans la prise en charge globale des événements traumatiques au travail.

c. Offre de service

Depuis quelque temps, l'APSAM a de plus en plus de demandes pour accompagner des milieux de l'urgence dans ce dossier. À la suite de projets-pilotes conduits à l'hiver 2022, avec, notamment un service de police, l'APSAM déploiera, au début 2023, une offre de service. L'objectif est de soutenir notre clientèle des milieux de l'urgence dans le développement d'un programme de gestion globale des événements traumatiques. Cet accompagnement se fera en collaboration avec une ressource spécialisée externe. Le cadre de cette offre est décrit (préalables exigés, frais)

L'ADPQ travaille actuellement sur une proposition d'un programme d'aide provincial, basé sur celui du SPVM.

6. Recherche et cause circonstances incendie (RCCI)

a) Présentation des démarches actuelles

Pascal Gagnon, conseiller en prévention à l'APSAM présente le dossier. Depuis 2016, il y a une tolérance zéro (CNESST) en lien l'obligation du port de l'appareil de protection respiratoire isolant autonome (APRIA) lors des opérations de RCCI. Comme les policiers font aussi du RCCI, selon la recommandation de l'IRSST, à cause du principe de précaution, les policiers doivent aussi porter un APRIA.

En 2022 : plusieurs publications récentes ramènent le sujet (NFPA 1500, IAAI, NFPA 921, NFPA 1033)

Il y a une collaboration entre le RSPSAT (Équipe Docteur Denis), la CNESST (Charles Labrecque), l'APSAM et le SSI Sherbrooke (comité de travail paritaire) avec les objectifs de s'entendre sur la méthodologie (Référence : IAAI – Third edition april 2022), l'évaluation de la qualité de l'air et des contaminants et les équipements de protection individuels obligatoires.

Selon la situation qui se présente, il y a 4 scénarios auxquels il y a des ajustements dans les procédures sécuritaires de travail (voir la présentation PowerPoint transmise).

Il reste quelques étapes au projet, dont la rédaction d'une procédure officielle (Pompier et Police); publication et diffusion à venir. Il faudra réfléchir à la mise à jour des formations ENPQ (pompier, police). L'APSAM peut vous accompagner au besoin.

Il est suggéré de travailler conjointement avec le service d'incendie de la ville puisque les services incendie sont mieux équipés et qui détiennent l'expertise en lien avec les incendies, les équipements et les procédures.

7. Suivis des recherches et projets

- a. **Perception et attitudes face à la conduite** : Le chercheur, Martin Lavallière a offert de faire une fiche de résumé des résultats. Le groupe est d'avis que ça serait utile pour exploiter les résultats. Des membres s'offrent pour la validation document : Pierre Lamarre, Sébastien Talbot, Patrick Roy et Patrick Lepage.

On rappelle que dans les [résultats de cette recherche](#), on commence à parler de désengagement policier. Le Sommet sur le désengagement policier a eu lieu en mai pour traiter de la question. On attend les résultats de la phase 2 de l'étude de Camille Faubert de l'ENPQ.

Les membres constatent déjà des effets notamment de ce désengagement en plus d'autres phénomènes : baisse des étudiants dans les collèges, devancement des départs à la retraite, temps supplémentaire obligatoire (ça s'en vient).

La Chaire d'étude UQTR-ENPQ en santé psychologique, créée récemment, tiendra une rencontre bientôt pour déterminer les priorités de recherche. On mentionne qu'il sera important de faire le tour de toutes les recherches pour faire des liens entre elles notamment pour exploiter l'ensemble des informations disponibles.

Le MSP a financé l'ADPQ pour des capsules sur la valorisation du métier de policier. L'ADPQ a écrit une lettre à tous les politiciens pour attirer leur attention sur les informations à transmettre aux médias à la suite d'un événement impliquant une intervention policière. Le MSP travaille pour arrimer les canaux entre la déontologie et les éléments d'interpellation policière.

Il faut continuer de mettre l'accent sur l'importance de la formation offerte aux policiers et axer sur la communication des informations.

b. Analyse du travail des premiers répondants en gestion de crise pandémique : maximiser la performance et la résilience

Le rapport [est publié](#).

L'ADPQ mentionne qu'un rapport similaire a aussi été fait par l'[ENAP](#).

c. Confort thermique et mobilité chez les policiers à moto

Le rapport est [publié](#).

Dans ce rapport, plusieurs informations pertinentes sont présentées, notamment sur la flexibilité et le poids des vestes. Il est mentionné que les données pourraient être utiles pour les appels d'offres.

d. Gestion de la fatigue chez les policiers

Le rapport est [disponible](#).

Plusieurs services mentionnent que des articles dans les conventions collectives peuvent avoir des impacts dans ce dossier. Aussi, quelques services ont travaillé avec des firmes pour documenter les problématiques de sommeil chez les policiers et tenter de mettre en place des solutions.

e. Prévention du suicide

L'IRSST conduit une activité de transfert de connaissance. Un Guide pour les organisations policières du Québec sur la prévention du suicide chez les policiers sera publié en 2023.

f. État de la situation actuelle chez les policiers concernant les risques de chutes et glissades en hiver et le port de bottes.

Un projet est en demande de financement. La chercheuse Chantal Gauvin viendra au prochain groupe pour présenter les objectifs du projet s'il est financé.

8. Prévention de la noyade

a. Nouvelle réglementation

Annie-Claude Larivière, conseillère à l'APSAM présente la nouvelle réglementation concernant le travail à risque de noyade.

La CNESST considère que les services de police sont aussi visés par cette nouvelle réglementation. Donc, les interventions qui peuvent être réalistement anticipées doivent être planifiées avec la hiérarchie des moyens de prévention visant à ne pas mettre en danger les membres des équipes. S'il s'agit d'opérations de routine, donc prévisibles, les intervenants doivent avoir tout ce que ça prend pour intervenir sans se mettre en danger (connaissances, formation, entraînement, équipements, etc.).

b. Mesures de prévention

Une discussion a lieu pour connaître la réalité du milieu. Les questions suivantes sont abordées : quelles sont les interventions sur le bord des cours d'eau à titre de policier ou enquêteur? Est-ce que des mesures de prévention sont en place (ex. VFI, équipement pour le sauvetage (bouée, perche, ligne flottante)? Y a-t-il des enjeux en lien avec le travail réalisé par les policiers et la réglementation présentée?

École nationale de police : Formation de base pour les aspirants policiers en piscine d'une durée de 3 heures portant sur l'intervention riveraine. Elle couvre l'utilisation des équipements comme la perche, la bouée, la veste de sauvetage, etc.

Au SPVQ : il y a une directive ville élaborée. Les pompiers interviennent lors de sauvetage (toutes les casernes ont été formées en interventions riveraines).

SPVM: La directive stipule que les interventions riveraines doivent être faites par les équipes formées en ce sens et dont leur autopatrouille est identifiée à cette fin. Les équipements riverains autorisés par le SPVM sont donc placés dans le coffre arrière de ces véhicules.

SPSherbrooke : Travail conjoint police et pompier de rédaction d'une procédure opérationnelle (en cours).

SPChâteauguay : plusieurs services, dont Châteauguay a une patrouille nautique. Il faudrait revoir les opérations et tâches pour discriminer les risques.

SQ : ce sont des unités spécialisées qui peuvent intervenir.

L'APSAM consulte les intervenants sur la pertinence de créer un comité de travail pour identifier les situations de travail à risque et les mesures de prévention pouvant être mises en place.

9. Fentanyl/ drogues

a. Aménagement salle saisie

Amélie mentionne que plusieurs services aménagent la salle de saisie pour sécuriser les opérations. On rappelle que le document [Prévenir l'exposition accidentelle au fentanyl pour les intervenants d'urgence : avis scientifique](#) sur le site de l'APSAM est toujours d'actualité.

b. Suite travaux de l'INSPQ

Un questionnaire a été envoyé au cours de l'été aux services de police pour les sonder sur l'applicabilité des recommandations de prévention proposées sur le terrain. Avec la reprise de tous les dossiers courants en santé au travail, l'INSPQ prévoit procéder à l'analyse des questionnaires cet automne. Par la suite, il y aura une rencontre avec l'équipe de projet pour présenter les résultats.

10. Dossiers SST en cours dans vos services

Plusieurs services travaillent la prévention des troubles musculo-squelettiques en lien avec le travail de bureau. On rappelle que l'APSAM a [une formation pour les personnes-ressources](#).

Il est aussi question de la mise à jour des trousse de premiers secours et premiers soins. Des services ont ajouté le garrot technique dans les trousse (certains services l'ont ajouté dans les véhicules et d'autres au champ de tir). Il est mentionné par un service que c'est Urgences-Santé qui donne la formation.

11. Divers :

a. Planification stratégique APSAM

Au cours de la prochaine année, le groupe de liaison sera consulté pour la planification stratégique de l'APSAM.

b. Programme de prévention police

Sujet reporté à la prochaine rencontre.

Prochaine rencontre : conclusion et fin de la rencontre

La rencontre se termine à 15 h 15. Le groupe de liaison mentionne qu'il serait apprécié que le groupe puisse se réunir deux fois par année. La prochaine rencontre aura donc lieu en avril 2023. Un sondage sera envoyé pour la date. Elle aura lieu à Montréal aux bureaux de l'APSAM.

Compte rendu rédigé par Amélie Trudel
23 janvier 2023